

PROGRAMME

Formation

CACES® R482

Formation théorique et pratique + Test CACES®
Catégorie B1



- > **Durée**
21 heures (3 jours)
- > **Public et prérequis**
Personnel débutant ou expérimenté dans la conduite d'engins de chantier
Aptitude médicale requise
- > **Horaires**
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
- > **Effectif**
6 personnes maximum par testeur
- > **Validation**
Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) prévu par la recommandation R482, Catégorie B1
- > **Modalités d'évaluation**
QCM et test pratique réglementaires
- > **Compétences animateurs**
Formateur / Testeur habilité R482
- > **Moyens**
Salle de cours / Zone d'évolution / Engins de chantier
- > **Equipement**
Chaque candidat doit être équipé de gants, chaussures de sécurité, casque
- > **Handicap**
Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour plus de renseignements

Objectifs de la formation :

- > Être capable d'utiliser les engins de chantier, dans des conditions optimales de travail en sécurité.
- > Assurer la maintenance de premier niveau, rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.
- > Passer avec succès les tests théoriques et pratiques des engins de chantier, dans le respect des règles de sécurité conformément à la recommandation CNAM R 482

Contenu de la formation :



Certificat
N° D-680-09

Formation théorique - 7 heures

- > Les bases de la réglementation applicable / Les documents à présenter lors des contrôles / Rôle des différentes instances et organismes de prévention
- > Les rôles et responsabilités du chef de chantier, chef d'équipe, élingueur, conducteur de travaux
- > Les principaux types d'engins
- > Les caractéristiques principales, les principaux composants / Les différents mécanismes
- > Les différents organes de service et dispositifs de sécurité / Technologie / Fonction
- > Les principaux risques
- > Les règles de conduite, de circulation, de stationnement
- > La gestuelle de commandement de manœuvre
- > Les dispositions générales de sécurité
- > Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques

Formation pratique - 7 heures

- > Adéquation / Prise de poste
- > Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- > Conduite /Manœuvre/Circulation sur différents sols et dans différents conditions selon la catégorie d'engin concerné, dans le respect des règles de sécurité, conformément à la recommandation CNAM R482
- > Les opérations d'entretien de 1er niveau / Les différents niveaux / Fin de poste
- > Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie

Test CACES® - 7 heures

Identification document	Page 1/1
CACES482-B1-3J	
Mise à jour	JANV2020